

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 24 janvier 2022

à 19 H 30

Salle Brummel - 4, rue Brummel à Luc-sur-Mer

En séance publique (le nombre de participants autorisés à assister à la séance, retransmise en ligne, sera limité à 20 personnes, à distance respectueuse les uns des autres)

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du **procès-verbal du 15 décembre 2021**
- 2/ **Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)**
 - 2-01 Compte-rendu du Conseil communautaire du 24 novembre 2021 à Langrune-sur-Mer
- 3/ **Compte-rendu des décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)**
 - 3-01 ...
- 4/ **Finances**
 - 4-01 Commission de Délégation de Service Public – Désignation des membres de la commission prévue par les dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT – Election des membres titulaires puis élection des membres suppléants de la CDSP au vu de la (des) liste(s) déposée(s)
 - 4-02 Demande de subvention au Département du Calvados (au titre des amendes de police) en soutien de l'opération conjointe avec Douvres de réaménagement de la rue du Bout Varin (RD 35)
 - 4-03 Demande de participation de l'Etat au financement de l'acquisition de capteurs CO2 destinés au milieu scolaire
 - 4-04 Interventions d'un psychologue scolaire de l'Education Nationale - Participation financière pour l'achat par la commune de Douvres d'un test psychologique adapté aux enfants de maternelle
- 5/ **Ressources humaines**
 - 5-01 Revalorisation de la rémunération des emplois d'agents recenseurs créés par délibération n°2020-065 du 6 juillet 2020 afin de réaliser les opérations du recensement de la population (enquête 2021 réalisée en 2022 du fait de la crise sanitaire Covid-19)
- 6/ **Convention / partenariat**
 - 6-01 Convention fourrière pour animaux avec la Communauté urbaine Caen la mer

Affiché le 20 janvier 2022



Le Maire
Philippe CHANU